

Modalités de candidature au Comité-Clients de Bouygues Telecom

Le Comité-Clients rassemble vingt clients de Bouygues Telecom qui échangent avec les représentants de Bouygues Telecom pour améliorer l'expérience des clients.

Pour devenir membre de ce comité, les clients qui le souhaitent peuvent remplir un formulaire de candidature mis à leur disposition sur le site internet. Vingt nouveaux clients seront sélectionnés sur la base des formulaires remplis au plus tard fin janvier 2019 afin de constituer le nouveau Comité-Clients de Bouygues Telecom en 2019.

Comment candidater ?

Bouygues Telecom met à la disposition de ses clients désireux de devenir membre du Comité-Clients un formulaire à remplir.

Qui peut participer ?

Les inscriptions sont ouvertes aux clients majeurs d'offres Bbox ou Forfaits de Bouygues Telecom qui ont une ancienneté d'au moins six mois.

Comment se porter candidat ?

Pour se porter candidat les clients doivent :

- se connecter sur <http://po.st/NouveauCC> ;
- compléter le formulaire ;
- lire ce document ainsi que l'avis de protection de la vie privée mis à disposition dans le Formulaire ;
- et valider le formulaire.

Comment sera effectuée la sélection des membres ?

Vingt clients seront sélectionnés sur la base des formulaires reçus. Bouygues Telecom veillera à ce que le Comité soit représentatif de tous ses clients, notamment en termes de parité hommes / femmes, d'âge, de localisation géographique et d'offres.

Quand aura lieu l'annonce de la composition du nouveau Comité ?

La sélection des clients sera effectuée fin janvier 2019 par Bouygues Telecom. Chaque client retenu comme membre du Comité-Clients sera contacté par téléphone. Bouygues Telecom ne contactera pas les clients non retenus. La liste du nouveau Comité-Clients sera publiée sur le site blog.bouyguetelecom.fr à l'issue de la sélection.

Qui contacter ?

Pour toute question relative au Comité-Clients de Bouygues Telecom, vous pouvez contacter COMITECLIENTS@bouyguetelecom.fr